



Le conseil d'école s'est prononcé en faveur de « [Intitulé exact de la résolution proposée au vote](#) » et propose l'organisation du temps scolaire suivante à partir de la rentrée 2021 :

	Matin		Après-midi	
	Début des cours	Fin des cours	Début des cours	Fin des cours
Lundi				
Mardi				
Jeudi				
Vendredi				

**Date, signature, rappel du nom du (de la)  
DIRECTEUR (TRICE) en sa qualité de président(e) du conseil d'école**

